

Zeitschrift: Neue Schweizer Rundschau
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: - (1930)
Heft: 6

Artikel: Réflexions sur l'esprit public en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-760138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexions sur l'Esprit public en Suisse

*par ****

Les Suisses sont fiers de leur esprit public, et ils ont des raisons de l'être.

On a connu dans l'histoire beaucoup de constitutions magnifiques qui n'ont jamais pu fonctionner dans la pratique. Telles furent la plupart des constitutions françaises de l'époque révolutionnaire. Le cas de la constitution fédérale suisse est exactement l'inverse. Elle fonctionne parfaitement depuis plus de quatre-vingts ans, alors qu'elle ne saurait résister au moindre examen théorique.

La façon dont les constituants de 1848 ont résolu le problème de l'Etat fédératif, apparaît, si on l'étudie en pure doctrine, comme une véritable gageure. Ils ont créé un pouvoir exécutif élu pour une période de temps déterminée et qui, au cours de cette période, ne peut ni dissoudre le pouvoir législatif, ni être renversé par lui. Cela signifie qu'au cas où un conflit viendrait à surgir entre ces deux pouvoirs, ce conflit serait insoluble, pendant trois ans, si ce n'est par la révolution. C'est la conséquence qu'aurait eue certainement un système de ce genre dans d'autres pays. Chez nous, il n'en a rien été. Le conflit ne s'est jamais produit, et lorsque des divergences se sont élevées entre les deux pouvoirs, elles ont pu être résolues, soit par la conciliation, soit par la patience.

Comment expliquer ce phénomène qui, au regard de la nature humaine, peut paraître presque miraculeux? Uniquement par l'excellence de l'esprit public qui met toujours l'intérêt du pays au-dessus des passions politiques. C'est ainsi que la majorité du Conseil national, qui aurait pu abuser de sa force pour créer un gouvernement à sa pleine dévotion, a su par ecclétisme et tolérance introduire dans le Conseil fédéral des représentants de la minorité. On peut dire que l'élection de M. Zemp, en 1891, qui a permis à nos confédérés catholiques de participer activement au gouvernement, a été l'un des événements les plus heureux de l'histoire suisse au XIX^e siècle et qu'elle a assuré à nos institutions une stabilité à toute épreuve. C'est là, dans la modération de l'esprit public et le bon sens inné au peuple suisse, qu'il faut chercher le secret du succès d'institutions qui ne sauraient pour cette

raison même être transportées dans aucun autre pays. Il en va de même, d'ailleurs, d'une autre des institutions centrales de notre pays, l'armée.

Combien de théoriciens étrangers n'ont-ils pas rêvé de voir appliquer le système des milices dans des nations plus grandes, dans l'espoir de tuer ainsi l'impérialisme et le militarisme? Nous ignorons si le système des milices doit avoir nécessairement ce résultat. Il n'est pas certain qu'un corps d'officiers constitué comme le nôtre serait, dans un grand pays, d'esprit moins militariste qu'une caste d'officiers professionnels. Mais cette question est purement théorique, car, pour d'autres raisons, le système des milices ne saurait être appliqué ailleurs qu'en Suisse. Pourquoi? Essentiellement parce que le système des milices donnerait une mobilisation trop lente si l'on ne pouvait pas corriger cet inconvénient en laissant aux soldats leur équipement et leur fusil. Or il est clair que cela, de nouveau, exige une qualité de peuple tout à fait exceptionnelle. Il faut des hommes assez respectueux de leurs devoirs civiques, il faut surtout des hommes auxquels l'esprit de révolution soit assez étranger pour qu'on n'ait jamais à craindre de les voir se servir de leur fusil contre les institutions politiques du pays.

Si l'esprit public suisse est ce qu'il est, il reste à se demander d'où il vient. Sans pouvoir épouser un sujet extrêmement complexe, on peut dire en tout cas qu'un des éléments de la formation de cet esprit public est le maintien de la paix pendant une période très longue. C'est au cours de la Guerre de Trente ans que la Suisse a commencé à prendre sur ses voisins une avance déterminée au point de vue de sa prospérité matérielle. Tandis que les autres peuples, et surtout les Allemands, sortaient épuisés d'une lutte qui avait duré une génération tout entière, la Suisse, au contraire, par le fait qu'elle avait pu demeurer à l'écart, avait profité économiquement de l'épuisement de ses concurrents. Il en résulta pour le peuple suisse en général l'adoption d'un niveau de vie relativement très élevé pour l'époque. En forçant quelque peu la vérité historique, on pourrait dire que la Suisse a subi, deux siècles avant le reste de l'Europe, l'évolution que nous avons vu se produire sous nos yeux depuis un demi-siècle environ.

L'élévation du niveau de vie ne crée pas seulement des satisfactions matérielles, elle ne produit pas seulement des occasions multipliées de travail et par conséquent de nouveaux prétextes à l'élévation du niveau de vie, elle crée aussi des besoins moraux; c'est ainsi que l'on a vu l'instruction populaire se répandre en Suisse à une époque où la pensée même en était absente des autres pays. Il est assez remarquable à cet

égard qu'en plein XVIII^e siècle, un prince ecclésiastique, l'Evêque de Bâle, ait pu déclarer l'instruction publique obligatoire dans ses Etats. A l'heure actuelle, tandis que la plupart des autres pays d'Europe en sont à la deuxième ou au plus à la troisième génération qui aient traversé, dans leur totalité, les écoles publiques, les Suisses ont derrière eux au moins cinq ou six générations d'ancêtres instruits. C'est là un avantage inappréciable et dont nous ne sommes peut-être pas toujours assez conscients.

Cet avantage en conditionne historiquement un autre. Dans la plupart des autres Etats, le pouvoir, concentré dès l'origine entre les mains de souverains monarchiques, s'est toujours transmis de haut en bas. Cela signifie que les peuples ont toujours été gouvernés par des gens qui n'émanaient pas d'eux et qui n'avaient pas de comptes à leur rendre. Il en a été tout autrement en Suisse, où le pouvoir a toujours émané du peuple et s'est transmis de proche en proche, de bas en haut.

Même dans les périodes où la Suisse, influencée par les doctrines de droit divin, qui venaient des pays voisins, a remis le pouvoir à une classe privilégiée et fermée, le peuple n'a jamais été tout à fait étranger à l'exercice de ce pouvoir grâce à l'autonomie municipale. Si l'on pense, par exemple, au canton de Vaud, le fait qu'il a pendant deux siècles et demi été soumis à la domination bernoise, n'a nullement étouffé en lui le sens de la démocratie, parce que celle-ci a pu se perpétuer dans les institutions des communes. Les citoyens ont été appelés à gérer eux-mêmes leurs affaires municipales; ils ont participé à la gestion de la chose publique et un esprit de corps s'est formé chez eux que l'on ne retrouve peut-être nulle part ailleurs.

Nous sommes, nous autres Genevois, à mi-chemin entre le canton de Vaud et la Savoie. Ce sont des populations identiques et qui ne diffèrent que par les traditions historiques des derniers siècles. Que voit-on? En Savoie l'impossibilité d'intéresser une population toute entière à une œuvre unique. Je possède, dans un village savoyard, une petite maison. Ce village ayant voulu avoir l'électricité, les habitants n'ont pas pu s'entendre, et ils ont fait appel à deux sociétés concurrentes dont les poteaux et les fils sont parallèles. C'est un petit exemple, mais typique d'une mentalité.

En Suisse, au contraire, lorsque l'intérêt de la communauté l'exige, on obtient toujours que la minorité se soumette à la majorité. C'est que le peuple a, dans son ensemble, des habitudes d'esprit gouverne-

mental. Plus le pouvoir est près du peuple et plus le peuple est près du pouvoir.

*

Il serait surhumain que ces vertus n'eussent pas de revers, et l'on voit bien, lorsqu'on observe attentivement la vie du peuple suisse, qu'il a les défauts de ses qualités.

Le principal de ces défauts collectifs est un certain égoïsme, très remarquable en matière internationale. Le peuple suisse est heureux; lorsqu'il fait beau temps, les hommes ont de la peine à imaginer la pluie. Son bonheur lui suffit, et le peuple suisse ne songe guère à venir en aide à d'autres peuples. Son idéal a toujours été d'avoir un pays aussi petit que possible et de faire partager les avantages de la Confédération suisse au moins grand nombre possible de gens. En 1815, c'est avec joie que nos pères ont renoncé à Mulhouse et à la Valteline, avec joie qu'ils se sont vu refuser la Savoie et le Pays de Gex, et avec des soupirs secrets qu'ils ont dû ouvrir leur porte à leurs anciens alliés du Valais, de Neuchâtel et de Genève. Il nous serait peut-être agréable de ne plus penser à leurs faiblesses, mais la vérité historique oblige à dire que nous n'avons pas changé autant que nous nous plaisons peut-être à le croire; nous en avons donné la preuve en 1919 lorsque les gens du Vorarlberg ont frappé à notre porte. Combien d'entre nous ont été sincèrement désireux de l'ouvrir?

Nous donnons un exemple du même genre dans la façon réticente, pour ne pas dire davantage, dont nous collaborons à la Société des Nations. Certes, la Suisse fait à Genève tout son devoir, et l'on peut même dire que ses représentants à l'Assemblée lui font honneur par l'élévation de leurs discours. Mais lorsqu'il s'agit, dans le secret du cabinet, au sein des commissions des Chambres fédérales, à la table du Conseil fédéral, d'examiner une convention internationale, la tendance naturelle de notre esprit reprend le dessus, et nous voyons mille bonnes raisons pour ne pas participer à l'œuvre commune. Tantôt il nous paraît impossible de ratifier telle ou telle convention, parce qu'elle heurte nos mœurs et nos habitudes; tantôt il nous paraît inutile de la ratifier, parce qu'elle est tellement semblable à notre propre législation que nous n'aurions aucun avantage à y participer. Ainsi, pour des raisons ou sous des prétextes divers, nous restons volontiers à l'écart des engagements des autres. Notre neutralité, que nous avons imposée à la Société des Nations en 1920, nous apparaît soudain comme une chose tellement vaste, tellement compréhensive, qu'elle nous met

à l'abri de tout ce qui ne nous fait pas envie. En un mot, nous jouons à peu près à Genève le rôle qu'ont joué, jadis, en Suisse, les Etats du Sonderbund. Nous sommes des négatifs.

*

Notre excuse, pour agir ainsi à Genève, est sans doute que nous appliquons ces mêmes méthodes et ces mêmes sentiments dans notre politique intérieure. L'histoire se répète, et celle du XVIII^e siècle est très instructive à méditer aujourd'hui. L'évolution politique de la Suisse s'est toujours faite en partant de la démocratie pour aboutir à l'oligarchie, et l'oligarchie a toujours provoqué la révolution. Ce fut le cas dans le courant du XIV^e, puis du XVIII^e siècle. Il faudrait être singulièrement peu clair-voyant pour ne pas remarquer qu'une évolution du même genre se reproduit de nos jours. La confiance que notre peuple témoigne à ses magistrats, l'importance que prennent les comités de parti, le désintéressement qu'un peuple prospère manifeste pour la gestion de ses affaires, aboutissent également à remettre entre les mains de quelques personnes qui se recrutent elles-mêmes la réalité, sinon l'apparence du pouvoir.

De quoi ont péri, en 1798, les patriciat? Essentiellement de l'erreur qu'ils avaient commise en se fermant trop et en ne s'associant pas à temps leurs adversaires. Si les patriciat s'étaient fermés, d'ailleurs, c'était essentiellement pour des raisons économiques. Les classes gouvernantes du XVIII^e siècle, au lieu d'essayer d'absorber les éléments les plus modérés parmi leurs adversaires, crurent préférable de résister sur toute la ligne, et elles furent ainsi elles-mêmes responsables de leur ruine.

Si, par exemple, la bourgeoisie de Zurich avait compris en 1794 ce qu'il pouvait y avoir de justifié dans les réclamations formulées par la pétition de Stäfa, et si elle avait su attirer à elle quelques-uns des chefs populaires et les associer au gouvernement, sans doute le sort de notre pays eût-il été, quelques années plus tard, bien différent.

En d'autres termes, le patriciat n'a pas péri, comme on le pense parfois, par sa faiblesse; il a péri par l'excès de son autorité, ou mieux, pour avoir résisté trop sans se soucier de faire de bonne politique. Avant tout, il a essayé de tirer de ses priviléges politiques trop d'avantages dans le domaine économique, et n'a pas voulu partager les bénéfices du pouvoir avec assez de gens.

A Berne, on exclut du négoce les non-bourgeois; à Zurich, on réserve aux bourgeois toute l'activité industrielle, en défendant aux paysans

de vendre leurs produits pour leur compte; on leur interdit de même la culture de la vigne; à Bâle, on imagine d'interdire aux paysans de faire du fromage, afin de faire baisser le prix du beurre.

Que voyons-nous aujourd'hui? Nous sommes gouvernés par une coalition bourgeoise et paysanne. Cette coalition n'est pas spéciale à la Suisse, elle domine dans toute l'Europe occidentale en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en France, etc. C'est même un des paradoxes de notre époque industrielle que le centre de gravité politique des peuples ne coïncide pas avec leur centre de gravité économique.

Les chefs socialistes en sont responsables. Ils croient la déclamation révolutionnaire indispensable à l'enthousiasme électoral de leurs troupes; et bien que cette mystique ne réponde, dans la plupart des cas, à aucune réalité politique quotidienne, elle est prise au sérieux par les bourgeois, et elle les effraie. De là cette coalition d'intérêts qui s'est formée, dans tous les pays qui nous avoisinent, pour lutter contre le socialisme.

Il n'est pas étonnant que nous ne puissions pas nous singulariser sur ce point; mais on peut se demander si cette coalition ne recherche pas dans le pouvoir des avantages économiques excessifs.

Nous pratiquons un protectionnisme agraire dont nous ne soupçonnons même pas l'étendue, et qui a pour conséquence une élévation générale du prix de la vie, c'est-à-dire des privations pour tous ceux des Suisses qui ne sont pas agriculteurs. Nous pratiquons d'autre part une politique somptuaire qui a pour effet de renchérir considérablement le prix des transports. Lorsqu'on met des millions que nous ne voulons pas dénombrer pour construire des palais postaux ou ferroviaires, il est évident que ce luxe s'intègre ensuite dans le prix des billets et du transport des marchandises. La conséquence est que le prix de la vie est plus élevé en Suisse que partout ailleurs, et cela retombe sur les consommateurs.

Le malheur du protectionnisme, c'est qu'il n'y a aucune proportion entre les avantages qu'il procure à quelques-uns et la charge qu'il fait peser sur tous les autres. Pour permettre à un petit nombre de gens de faire des cultures peu économiques en elles-mêmes, il faut que le peuple tout entier paie beaucoup trop cher même les produits importés, de sorte que notre argent ne va pas dans la poche des gens à qui nous le destinons, nos compatriotes, mais dans une large mesure dans des poches anonymes et étrangères.

Nous ne sommes pas beaucoup plus heureux dans notre politique

de défense nationale. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'utilité ou la nécessité de la dépense que les Chambres viennent de voter en faveur des avions de l'armée. Mais il est extrêmement regrettable, à un point de vue politique et social, qu'on ait pu établir une relation entre cette dépense et les assurances sociales. Alors que l'on répète constamment que la Confédération n'a pas les moyens de faire actuellement l'effort qui lui est demandé dans le domaine social, il est impossible que le peuple ne soit pas surpris de la facilité avec laquelle on trouve de l'argent pour des armements qui seront démodés, si nous devons jamais nous en servir.

Nos luttes politiques ne connaissent absolument qu'une forme, l'attaque frontale. La coalition bourgeoise est en ligne d'un côté, avec une discipline à laquelle on doit rendre hommage, puisqu'on a vu récemment des libéraux se réjouir de l'élection au Conseil fédéral d'un agrarien protectionniste, M. Minger, à la place d'un socialiste libre-échangiste; les socialistes sont en face, avec une discipline qui n'est pas moindre. D'effort tactique, on n'en perçoit jamais, du moins en public. Il se peut que dans les commissions, dans les couloirs des Chambres, les adversaires s'entretiennent parfois et cherchent à se convaincre; mais lorsqu'ils sont devant leurs électeurs, ils n'ont qu'un souci, se combattre, se jeter mutuellement à la tête des arguments. Nous ne voyons jamais un essai de diviser les adversaires, d'attirer à soi les plus modérés ou les meilleurs, de faire des concessions opportunes pour rallier des hésitants.

On se souvient de la formule qui pendant des années a été à la base de toute la politique française et qui a provoqué le malheur de la Ruhr: il n'y a pas deux espèces d'Allemands. M. Poincaré, pas plus que M. Clemenceau, n'a voulu admettre qu'il y avait des Allemands avec lesquels on pouvait s'entendre et d'autres avec lesquels on ne le pouvait pas, et qu'il fallait aider les uns contre les autres. Pour nos chefs politiques, il n'y a pareillement pas deux espèces de socialistes. Le résultat de cette méthode est de renforcer les extrêmes. Notre politique est engagée dans le plus fatal des cercles vicieux. Plus nous sommes intransigeants, plus les socialistes sont violents; plus les socialistes sont violents et plus nous avons de raisons d'être intransigeants.

La façon dont le parti socialiste est conduit est évidemment de la dernière stupidité. Mais sommes-nous sûrs qu'il ne serait pas conduit plus intelligemment, si parfois nous essayions de voir les questions qui se posent avec objectivité? C'est un grand malheur pour un

pays que d'avoir une opposition violente, et nous ne perdrons pas notre peine si nous faisons un effort d'imagination pour essayer par notre propre tactique de modérer celle des socialistes.

Les plus réfléchis parmi les Suisses sont bien obligés de se demander vers quel avenir nous allons. Espère-t-on vraiment, à la longue, gouverner contre un tiers du pays? C'est là une situation dans laquelle on peut se maintenir un certain temps, mais qu'il est impossible de prolonger. Comment se fait-il que, dans presque tous les pays qui nous environnent, on peut associer les socialistes au pouvoir et parfois même le leur confier, comme en Angleterre, alors que cela serait impossible en Suisse, où pourtant, le parti socialiste recrute ses adhérents parmi des gens dans l'ensemble prospère, c'est-à-dire enclins à la conservation? Les socialistes sont des Suisses. Ils ont certainement quelques-uns de nos défauts, mais ils ont probablement aussi quelques-unes de nos qualités, parmi lesquelles on compte le bon-sens, la modération et le sens administratif. Ne vaudrait-il pas mieux leur faire crédit que de les repousser constamment dans une opposition intransigeante?

Nous apercevons ici l'un des revers de la démocratie directe. C'est qu'elle accorde à la majorité un pouvoir illimité. Les socialistes n'ont pas la majorité. A vues humaines, ils ne l'auront jamais, car on ne conçoit pas que le pays puisse se transformer socialement de façon assez profonde pour que la bourgeoisie unie aux paysans soit majorisée par les ouvriers. Quelles que soient donc les propositions émanant des milieux socialistes, elles n'auront guère de chance de triompher devant le peuple si elles heurtent les intérêts des autres classes.

Mais, dira-t-on, peut-on concevoir un remède à cette situation et n'est-il pas normal que la majorité gouverne la minorité? Cela est normal, en effet, à condition toutefois que la majorité ait des moyens d'écouter les arguments et les intérêts de la minorité. Ce moyen existe dans la pratique politique suisse. Les radicaux de 1890 l'ont parfaitement saisi lorsqu'ils ont associé au Conseil fédéral un représentant de la minorité catholique. Cette initiative a transformé le parti catholique, qui était jusqu'alors un parti d'opposition violente et que l'on accusait même parfois d'être anti-national, en un ferme soutien du pouvoir fédéral. Il y a gros à parier qu'on obtiendrait un résultat analogue, au moins en ce qui concerne une partie des éléments socialistes, si on acceptait de les associer aux responsabilités du pouvoir. Et c'est bien pourquoi les violents le craignent tant.

Certes, la situation sociale de la Suisse est, à l'heure actuelle, très solide. Les idées révolutionnaires ne prennent guère dans une population en moyenne aussi prospère. Elles n'ont jamais pris, d'ailleurs, et à la fin du XVIII^e siècle, la révolution a été importée de l'étranger. Les conditions actuelles sont, à vues humaines, bien différentes. Le danger du bolchévisme qui apparaît si sérieux à quelques-uns, nous semble au contraire très faible pour notre pays. Nous sommes très éloignés de la Russie; nous n'avons avec elle aucun rapport de peuple à peuple; nos conditions économiques et sociales, notre mentalité sont absolument différentes, et l'on n'a jamais vu que la Russie ait exercé sur notre pays la moindre influence. En 1918 même, la grève générale a été due principalement à des influences allemandes, et non russes.

Notre situation sociale dépend essentiellement de deux facteurs: d'une part de la résistance au bolchévisme des pays qui nous avoisinent; et à cet égard la situation s'est beaucoup améliorée. L'Autriche qu'on a pu craindre un moment de voir tomber dans la révolution, possède aujourd'hui un gouvernement susceptible de la sauver. L'Allemagne est à l'heure actuelle plus menacée par la dictature de droite que par celle de gauche. Quant à l'Italie, son avenir est imprévisible; la chute du fascisme pourrait donner des chances à un retour du bolchévisme, mais il n'est pas probable. La France est un pays de solide propriété paysanne où l'on ne voit pas le moindre risque de bouleversements sociaux.

Un second élément peut, dans certaines circonstances, faciliter les révolutions: c'est la mauvaise politique des classes dirigeantes.

Beaucoup de gens croient que le secret de l'art de gouverner, c'est toujours de se montrer fort. Cette recette est trop simple. Le vrai secret de l'art de gouverner, c'est d'adapter ses buts à sa force réelle, de se montrer fort quand on l'est, mais en sachant garder un esprit conciliant et en se rappelant que la prudence est la mère de toutes les vertus.